



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 73604

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le rapport d'information sénatorial n° 419 intitulé « La politique de lutte contre le cancer », présenté par MM. Claude Huriet et Lucien Neuwirth, de la commission des affaires sociales. La mission « estime donc nécessaire de développer de vastes campagnes de communication cofinancées par l'ensemble des partenaires concernés et visant à faire prendre conscience, par l'opinion publique, de sa propre responsabilité individuelle dans la lutte contre le cancer. A l'instar des pays anglo-saxons, il paraît nécessaire de renforcer le caractère "cru et dissuasif des messages diffusés. Ces actions de communication devront être relayées par une intervention accrue des associations dans les lieux publics, qu'il s'agisse, notamment, des hôpitaux et du milieu scolaire. Sur ce dernier point en effet, le tabagisme des jeunes et plus particulièrement le tabagisme des jeunes femmes constitue un problème de santé publique de plus en plus préoccupant ». Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73604

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1063